

Séance de conseil du 19 mai 2008

Délégations

Bernard Messerli, Blaise Jan et Daniel Jeanfavre représenteront les autorités locales à l'assemblée des délégués du Sester, qui se tiendra le 12 juin prochain à Tavannes, à la centrale de commande de la Birse.

Blaise Jan, René Rimaz et Bernard Messerli participeront à l'assemblée des délégués du SEBV, qui se déroulera le 18 juin à la Cuisinière.

M. Michael Pécaut a adressé une invitation au conseil municipal pour l'inauguration de la piste de vélo située dans la carrière du Brahon et réalisée dans le cadre du projet SbozPark. Bernard Messerli et Paul-André Jeanfavre participeront à cette manifestation suivie d'un apéritif, le samedi 31 mai prochain en fin de matinée.

Signalons enfin que Bernard Messerli représentera la commune, le 5 juin prochain à Bienne, à l'assemblée des délégués de la Conférence régionale des transports (CRT), assemblée consacrée au schéma régional 2010-2013.

Carrefour au programme

Claude Friedli, de l'Office des ponts et chaussées, vient d'informer les autorités que le réaménagement du carrefour dit de La Couronne figure à son programme immédiat. Les travaux ont été adjugés par l'OPC à l'entreprise Hirt et le chantier devrait être ouvert en principe dès après les vacances estivales.

Jeunes sapeurs en action

Le conseil informe la population qu'un cours de jeunes sapeurs-pompiers se déroulera demain samedi, durant toute la journée, aux alentours de l'entreprise Sonceboz SA.

Rue des Prés 5: suite...

Durant sa dernière séance, le conseil a approuvé le dossier de synthèse qu'il a reçu du bureau Chavannes, concernant l'isolation périphérique préconisée par les spécialistes comme seule solution valable pour conserver la halle de gymnastique et résoudre définitivement les nombreux problèmes techniques liés à cette construction. Il a transmis ce dossier au Service des monuments historiques, étant entendu que ce bâtiment est inscrit à la liste des immeubles dignes de protection.

En ce qui concerne par ailleurs le projet de nouveau bâtiment, le conseil a décidé de désigner un architecte conseil, en la personne de M. Haldemann, du bureau Etienne Chavannes SA. La complexité du projet justifie cette décision, qui permettra à l'exécutif d'éviter les nombreux pièges liés aux procédures en vigueur.

Un Jeanfavre pour un autre...

Jusqu'à la fin du mois de juin prochain, le maire, Paul-André Jeanfavre, sera passablement absent de la commune en raison de ses engagements professionnels. Il est en effet impliqué dans la mise en place et l'exploitation des infrastructures de télécommunications liées à l'Euro 2008.

Durant ces quelques semaines, Daniel Jeanfavre, vice-maire, assurera son remplacement. /dez